

# POUR EN FINIR AVEC LE SOCLE DE 2005 ET SON LPC\*

## Pourquoi faut-il rompre avec le socle de 2005 ?

Toujours en vigueur, il était conçu comme un « minimum », sans lien avec la plupart des programmes scolaires, décliné à travers un livret personnel de compétences (LPC) dont plus personne ne veut. Il instrumentalise le concept de compétence

pour rendre la structuration du collège par les disciplines d'enseignement responsable de l'échec et de la souffrance des élèves.

Son échec est patent. Il n'a pas permis, depuis 2006, d'améliorer les résultats des élèves, de les faire entrer davantage dans les apprentis-

sages, ni de lutter contre l'échec scolaire. Il a placé les personnels en difficulté professionnelle par les tentatives de l'administration d'imposer le « tout compétences » et par la multiplication des injonctions, en particulier sur l'évaluation des élèves.

## Le nouveau projet de socle :

### Intéressant mais largement perfectible

« Il reviendra aux programmes détaillés de préciser la nature et le niveau des connaissances et compétences visées par cycle et par domaine de formation, ainsi que la contribution des disciplines d'enseignement à cette formation. »

### Un changement d'optique

Le socle 2014 :

- ▶ est un texte général permettant de construire l'ensemble des programmes scolaires, dont la refonte est prévue d'ici la fin de l'année scolaire ;
- ▶ tente de réparer les dégâts en promouvant une conception équilibrée du rapport connaissance/compétence ;

- ▶ trace les contours d'une formation globale et générale, faisant culture scolaire commune, s'appuyant sur l'ensemble des disciplines ;
- ▶ s'inscrit dans la perspective de la poursuite de la scolarité au-delà du collège ;
- ▶ ouvre le débat sur les modes d'évaluation des élèves et sur le diplôme national du brevet.

### Les faiblesses du projet

- ▶ La mise en place des cycles que l'administration tente d'instrumentaliser pour imposer des hiérarchies intermédiaires en multipliant les « conseils » (conseil école-collège, de cycle...).
- ▶ L'absence de clarté, en particulier sur l'évaluation, sur l'articulation entre les cinq domaines dont le découpage n'est pas entièrement satisfaisant.

## Pourquoi certains s'opposent-ils à ce nouveau projet ?

### Ceux qui fustigent ce projet :

- ▶ revendiquent de constituer un bloc école-collège : « l'école du socle », structuré autour des compétences-clés européennes ;
- ▶ défendent l'enseignement systématique par compétences et l'effacement des disciplines scolaires ;
- ▶ demandent un simple toilettage de l'actuel socle et de son livret de compétences, la suppression du diplôme national du brevet.

### POUR LE SNES-FSU, IL FAUT

- ❖ Mettre en œuvre « la priorité » au primaire pour lutter contre l'échec scolaire (15 % des élèves sortent de CM2 en grande difficulté scolaire).
- ❖ Travailler l'articulation CM2-Sixième, mais aussi les cohérences à l'intérieur du collège et entre collège et lycée pour améliorer la scolarité de la classe de Sixième jusqu'au baccalauréat.

# Les modalités de la consultation

Elle est ouverte jusqu'aux vacances d'automne. Seule organisation syndicale à avoir exigé la consultation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation depuis deux ans, le SNES-FSU les appelle à s'y engager massivement.

## Une première étape : les débats dans les collèges à l'occasion de demi-journées banalisées

Le SNES-FSU exige que la parole des personnels du second degré y soit libre, sans pression hiérarchique (IPR et IEN, chefs d'établissement...).

## Une deuxième étape : le questionnaire ministériel

Il est individuel, à remplir en ligne (lien personnel reçu *via* la boîte mail académique), et constitué de deux parties :

- ▶ questions A à D portant sur la globalité du texte ;
- ▶ partie E « pour aller plus loin » qui aborde de façon plus détaillée chacun des cinq domaines.

Ce questionnaire est lourd et parfois orienté, certaines questions pouvant laisser penser que le projet de socle n'est pas opérant (A.1.1, A.2.8, A.3.6...).

Au minimum, répondez aux questions les plus lourdes d'enjeu. Pour les autres, il faut y répondre en gardant à l'esprit que ce socle a vocation à être décliné en programmes scolaires. Il faut donc le lire à l'aune de ce que pourrait être cette application pratique.

## Les questions stratégiquement importantes et lourdes d'enjeux

### L'opinion globale sur le texte (A)

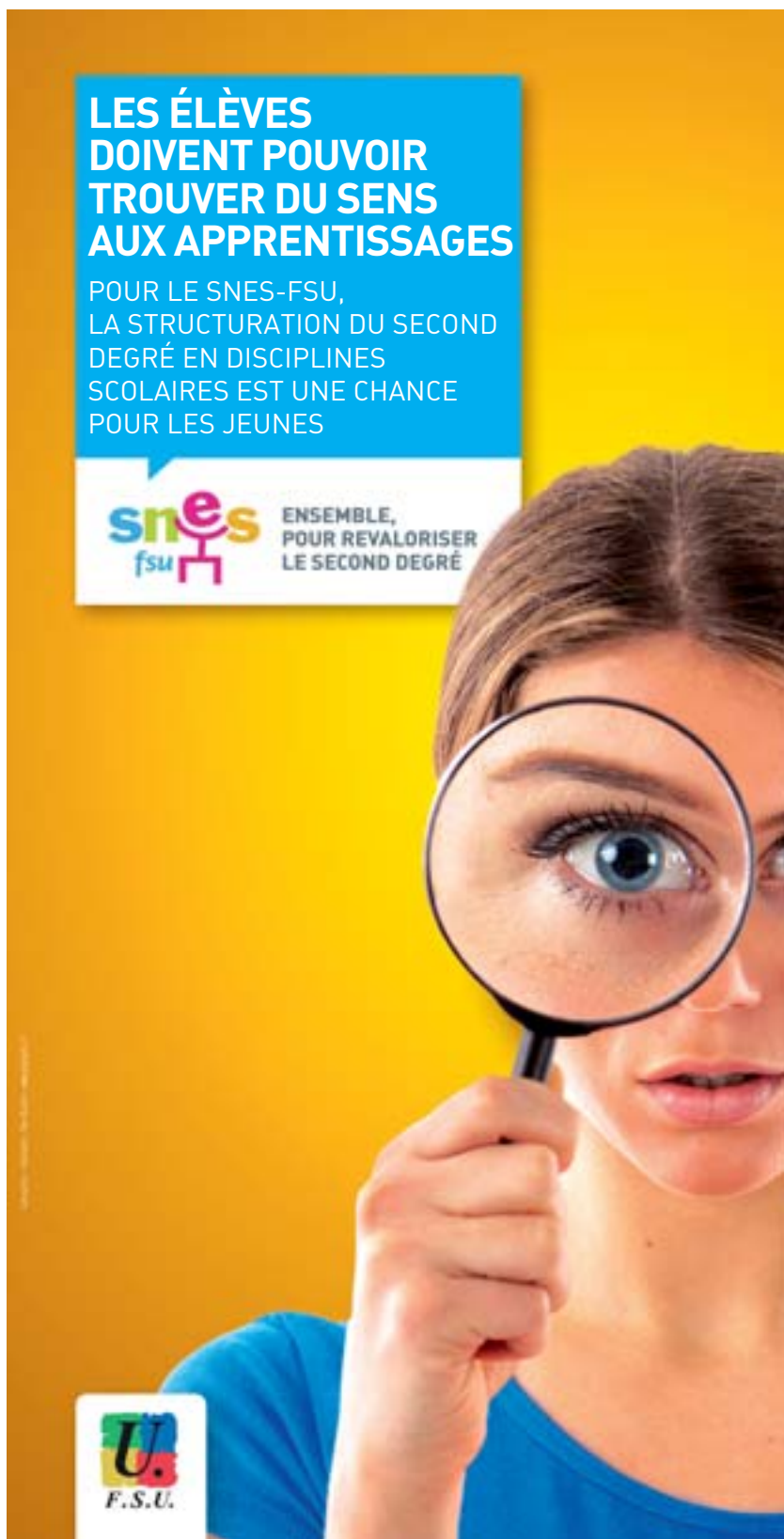
Nous avons l'occasion de confirmer notre rejet du socle de 2005 (A.4.2 : je perçois bien l'intérêt d'abandonner les sept compétences du socle actuel au profit des cinq domaines de formation du projet de socle) et de valider la rupture de logique (A.4.8 : ce projet de socle commun constitue une bonne base pour redéfinir les programmes d'enseignement).

### L'évaluation (B)

Les questions B.3.3 et B.3.4, si elles étaient majoritairement renseignées en « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » feraient courir le risque de la mise en place d'un nouveau livret personnel de compétences.

### Pour aller plus loin (E) : partie facultative

Découpée en 163 « composantes », elle reprend quasi intégralement la logique des items d'un livret personnel de compétences, qui a été largement rejeté par la profession. On y retrouve entre autres des « compétences » inévaluables, des attitudes. Or le texte conçu par le Conseil supérieur des programmes n'impose pas un LPC. Sa logique n'est pas celle-ci (voir les recommandations de ce dernier dans les outils sur le site du SNES).



**À la suite des réunions/échanges dans vos établissements, merci de renvoyer au SNES-FSU un document récapitulatif des points abordés lors de cette consultation. Nous en ferons un bilan qui sera publié et médiatisé à l'occasion d'une initiative nationale fin novembre.**